# L'ABEILLE

—DE LA—

# NOUVELLE-ORLEANS

## Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

| | |
|---|---|
| Un An | $3 00 |
| Six Mois | 1 50 |
| Quatre Mois | 1 00 |

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

# L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.



Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

entre Conti et Bienville


## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de John B. Donnally**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 71,794—Division E—Attendu que Antonio Patorno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Donnally décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pourlesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Wm B. Grant avocat.
24 oct—24 28—nov 2

**Succession de Mme Mary Sangspiel,**

veuve en premières noces de Chas W. Rieder et femme décédée en deuxièmes noces de Frank Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71,733—Division E—Attendu que Frank Martin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Sangspeid Martin, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—R. Rennet Hingle, Avocat.
J. Caulk avocat. 15 oct—15 20 25

## VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Un Carload de Pommes de Terre.**

**SAMEDI, 24 octobre 1903**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, à 11 heures a.m., au dépôt du T. & P., au pied de la rue Thalia, sur ordre de Geo Simpson, Agt du T. & P. R. R. Co., pour le compte de qui ce a peut concerner, sous l'acte 124 de 1890, il sera vendu à l'enchère publique—Un carload, en bloc, de pommes de terre, car U. R. T. 6599 de Custer Wis, consigné à ordre, nothez Jac. Bokenfohr—Conditions—Comptant sur les lieux. 24 oct—1f

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District.**

Emplacement splendide pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en briques No 2618 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel.

No 71,881—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 27 octobre 1903, à 11 heures a.m., sur les lieux, No 2845 rue Chippewa, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 1er octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.
1 oct—15 1—

# JULES ANDRIEU.

—Spécialité de—

ROCHERREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

924 rue Gravier

## VENTES A L'ENCAN.

# Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

# VENTE EN PARTAGE.

## Le Magnifique Cottage Elevé,

Avec Terrains Spacieux

No 1233 Rue Huitième.

Encoignure Chestnut.

## La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième.

## La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir,

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crète.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR,

Rue du Canal,

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville,

Mesurant 200 pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 152 pieds.

Wilfred Beebe vs Mme Daisy Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 et signé le 30 septembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1. Quatre lots de terre vacants, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 580, borné par les rues Canal, Alexander, Murat et Douane, désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan de Hedin & Schiarbaum, architectes, daté le 17 novembre 1853 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, astenant l'un à l'autre et mesurant ensemble, plus ou moins, cent trente deux pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue Alexander, deux cent neuf pieds, onze pouces et quatre lignes sur la rue du Canal, et deux cent quarante huit sur une ligne sur l'autre ligne de côté divisant ledite lots de la balance dudit ilet qui est d'une forme irégulière.

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans la deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bell (anciennement St John) White (ou Sixième) et Crète (ou Septième) désignés par les Nos trois, quatre, cinq et six sur un croquis annexé à la vente par la défunte Veuve Henry Beebe à Richard P. Steckler passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 27me jour de mai 1901, d'après ledit croquis lesdits lots mesurent comme suit.

Lot No Trois formant le coin des rues Esplanade et White (ou Sixième) mesurant soixante neuf pieds onze pouces et huit lignes de face à la rue Esplanade, cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond, cent trente cinq pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No deux et cent trente pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue White (ou Sixième).

Lot No Quatre mesure quarante pieds, huit pouces de face sur la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, cent onze pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur dans les lignes du fond des lots Nos Deux et Trois, et cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Cinq.

Lot No Cinq mesurant quarante deux pieds, huit pouces de face à la rue White (ou rue Sixième) vingt sept pieds de large dans le fond, cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quatre, et quatre vingt treize pieds, cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Six.

Lot No Six formant l'encoignure de la rue Bell (anciennement St John) et rue White (ou Sixième) mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou Sixième), vingt sept pieds de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Cinq et quatre vingt dix pieds de profondeur et façade sur la rue Bell (anciennement St John).

No 3. Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bell, White et Crète désignés par les lettres A et B sur un certificat d'arpentage par Chas G. De Lisle, C. E., daté le 17 octobre 1903, et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Esplanade, Crète et Bell mesurant 56 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade, cent dix pieds 11 pouces et quatre lignes à la rue Crète, soixante huit pieds un pouce sur la rue Bell et une profondeur de cent quarante un pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White ou mesure plus ou moins.

Le lot B dans le même district et ilet est contigu au lot ci-dessus décrit et a une façade de cent trente sept pieds cinq pouces à la rue Esplanade et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue Crète de cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue White de deux cent trois pieds neuf pouces et sept lignes du côté du fond, sa largeur en façade de cent trente sept pieds cinq pouces et une ligne sur la rue Bell ou moins plus ou moins.

Les améliorations comprennent une grande et importante résidence connue sous le No 2712 avenue de Esplanade, la maison contenant galeries sur l'Avenue et sur le fond, chambres à bain, grand vestibule, escalier à chaque étage, et 4 vastes chambres à coucher, vastes terrains. La maison est dans un voisinage charmant et à des rues pavées et est à proximité aux lignes de chars, etc.

No 4. Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 187 borné par les rues Sixième, Septième, Chestnut et Oliver et mesurant quatre vingt pieds de face à la rue Chestnut sur cent trente six pieds de profondeur et façade à la rue Sixième entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Sixième et Chestnut. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 15 mars 1904 au taux de $50 par mois et les loyers du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations comprennent une jolie résidence connue sous le No 4 [illegible] [illegible] [illegible]